

Canton de VONNAS

Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseiller absent : 3
Pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 22/06/23
Date d'affichage : 22/06/23

Je certifie le présent document
conformément à la loi n° 2015-1718
en vigueur, pour la
Monsieur Le Maire
réception le :
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 18/07/2023
Reçu en préfecture le 18/07/2023
Publié le 06/07/2023
ID : 001-210101366-20230706-230743-DE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 6 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois le six juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline, WEBER Corinne, DUFRESNE Anna-Maria, M GABILLET François, TEPPE Sébastien, Eric DREYFUS et VARLET Geoffrey.

Était absente : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, GONNARD Pierre

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

Délibération n°230743 : dépôt d'un dossier de demande de fond de concours communautaire pour l'achat de silhouettes sécurité routière

Silhouettes sécurités routière.

L'objectif principal de ce projet est la sécurité des enfants à la sortie de l'école

Afin de mettre cet achat en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du département au titre du fond de concours communautaire.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID : 001-210101366-20230706-230743-DE

Sources	Libellé	Monta	
Fonds propres	Silhouettes sécurité routière		
Sous-total autofinancement		489.90 €	50 %
Fond de concours – CCVeyle	Silhouettes sécurité routière	489.90 %	50 %
Sous-Total subventions publique		979.80 €	50 %
TOTAL		979.80 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOPTÉ** l'opération de l'achat de silhouettes de sécurité routière.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

La Secrétaire
Noëlle MARMIER



Pour extrait certifié conforme,

Le 6 juillet 2023

Le Maire,
Dominique BOYER

